



eau & rivières
DE BRETAGNE
Dour ha Sterioù Breizh

COMMUNIQUÉ de PRESSE

À Belle-Isle-en-Terre , le 21 février 2025

Incinérateurs de Planguenoual et de Taden : les mauvaises habitudes.

Au printemps 2024, le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.) étudiait une demande de dérogation permettant à l'incinérateur de Planguenoual de continuer à fonctionner sans respecter les nouvelles normes destinées à réduire les émanations d'oxydes d'azote. L'argument en faveur de cette dérogation était qu'un nouvel incinérateur devait bientôt être construit à Planguenoual, en lieu et place de l'actuel équipement.

Deux jours après, par voie de presse, nous apprenions que ce nouvel équipement serait construit ailleurs, ce qui nous conduisait à douter qu'un nouvel équipement serait prêt dans le délai imparti. Il fut ensuite question d'envoyer une partie de ces déchets à Taden et de transformer une autre partie en combustible...

Le 17 février 2025 le même CODERST se réunissait pour accepter une nouvelle ligne d'incinération à TADEN (150 000 tonnes par an !) Ce nouvel incinérateur était sensé traiter des Ordures ménagères provenant du territoire du syndicat Kerval qui gère l'incinérateur de Planguenoual (24000 tonnes par an !)

Cela n'a pas raté ! Deux jours après, la presse faisait état d'une demande émanant du maire de Lamballe de finalement continuer à faire fonctionner Planguenoual.

Est-ce bien sérieux ? Nos élus ont-ils vraiment évalué les besoins ?

Quant à nous, notre position est immuable. Nous demandons qu'avant toute décision d'investissements, il soit établi un plan sérieux de réduction des déchets, au lieu de cette valse d'approximations couteuses. Les solutions sont connues mais ne sont que trop faiblement mises en place. Un plan, cela signifie des objectifs de réduction, un calendrier fixant les étapes pour les atteindre, des moyens importants, et la mise en place d'une tarification incitative sur tout le territoire concerné.

Nous demandons qu'une concertation débute à ce sujet avec les citoyens et les associations.

Cessons de faire miroiter la production d'énergie. L'incinération et l'enfouissement des déchets ne doivent être que des solutions de désespoir.

Le chemin à parcourir pour réduire les déchets est immense. Prenons un seul exemple. Grosso modo nos poubelles comprennent encore 35% de poids en déchets alimentaires....Environ un habitant sur 4 est aujourd'hui équipé d'un composteur....alors qu'une solution devait être proposée à tous les habitants au 1 janvier 2024.

Plutôt que de dépenser des dizaines de millions d'euros pour des incinérateurs surdimensionnés ou qui seront demain inutiles, mettons en place une vraie politique de tri qui certes sera couteuse, mais cela évitera à terme des incinérateurs crachant dans l'atmosphère dioxines et furanes, oxydes d'azote, cadmium, mercure et conduisant à l'enfouissement de mâchefers (185 kilos par tonne de déchets) et autres produits dangereux. La construction de ces incinérateurs n'est une bonne chose que pour les industriels qui nous vendent ces incinérateurs. Le présent incinérateur de Planguenoual ne doit plus bénéficier d'une dérogation.



eau & rivières
DE BRETAGNE
Dour ha Sterioù Breizh

COMMUNIQUÉ de PRESSE

À Belle-Isle-en-Terre , le 21 février 2025

Cette combustion de déchets conduit, par l'émission de gaz carbonique à un renforcement de l'effet de serre et donc à aggraver le changement climatique. Nous attendions un réel bilan carbone de TADEN, il n'est jamais venu.

Moins on brûlera, mieux cela sera. Moins on brûlera, moins on enfouira.

Contact : Philippe Derouillon-Roisné, délégué territorial Côtes d'Armor, Eau & Rivières de Bretagne